DECHETS : Liquidation judiciaire confirmée pour la société Oxalor

La Société d'Economie Mixte Locale [OXALOR:000000000] / **T :** 05.49.07.84.85 (siège à Lezay/79), spécialisée dans le recyclage des déchets, ferme définitivement. Elle a été placée en liquidation judiciaire le 25 février dernier avec un passif de 5 M€. En effet, le tribunal de commerce de Niort a rejeté les deux offres de reprise de l'usine. Cette décision met fin automatiquement à la poursuite d'activité qui avait été autorisée jusqu'au 25 avril par les juges. Elle a aussi pour conséquence le prochain licenciement économique des 12 salariés de la société. www.oxalor.com